

**Filière de collecte et traitement
Déchets d'Éléments d'Ameublement Professionnels**

Mobiliers & éléments de décoration textiles concernés par la filière opérée par Valdelia



Présentation de Valdelia

Valdelia est un éco-organisme à but non lucratif agréé par le Ministère de la Transition écologique, en charge d'organiser la filière de collecte, de réemploi et de recyclage des déchets d'éléments d'ameublement détenus par les professionnels (DEA Professionnels).

Né de l'association d'industriels du secteur, Valdelia incarne la réponse au principe de responsabilité élargie des producteurs (REP) qui impose aux fabricants et distributeurs d'assurer la prise en charge de la collecte et du traitement de la fin de vie des produits qu'ils mettent sur le marché. Sous la forme d'une délégation de mission, en adhérant à la filière, les fabricants et distributeurs transfèrent leurs obligations réglementaires à Valdelia.

Financée par une éco-contribution affichée sur le prix de vente de tout mobilier professionnel neuf, la filière Valdelia propose un service à très forte valeur ajoutée garantissant traçabilité et seconde vie (occasion, réemploi/réutilisation, upcycling, recyclage matière) à tous les mobiliers professionnels usagés.

Les services Valdelia s'adressent aux collectivités, entreprises, associations de toutes tailles et de tous les secteurs d'activité, sur l'ensemble du territoire national, DROM-COM compris.

Tous les mobiliers de tous les espaces des établissements privés ou publics sont concernés et éligibles à la filière Valdelia. Bois, plastique, métal, verre... Peu importe la matière ou l'état du mobilier.

Table des matières

<u>Périmètre d'agrément de Valdelia.....</u>	<u>4</u>
1. Les produits concernés.....	4
2. Les déchets non concernés	8
3. Les circuits de collecte des mobiliers et éléments de décoration textile en fin de vie ...	9
4. Que deviennent les produits en fin de vie confiés à l'éco-organisme Valdelia ?.....	10

Périmètre d'agrément de Valdelia



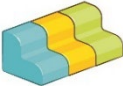
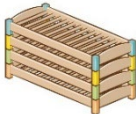
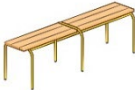
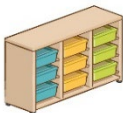
1. Les produits concernés

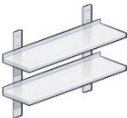
Les éléments d'ameublement professionnels désignent les biens meubles et leurs composants, destinés à l'aménagement de divers espaces, tels que bureaux, habitations, commerces ou lieux accueillant le public. Ils remplissent des fonctions variées comme l'assise, le couchage, le rangement, les surfaces de travail, ou encore la décoration des murs, sols et fenêtres, grâce à des produits finis amovibles en textiles naturels ou synthétiques, ainsi que leurs accessoires, quels que soient les matériaux qui les composent.

Valdelia est agréé sur l'ensemble des catégories du Code de l'environnement, à savoir :

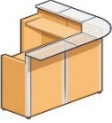
- **Catégorie 1** : meubles de salon, séjour, salle à manger
- **Catégorie 2** : meubles d'appoint
- **Catégorie 3** : meubles de chambres à coucher
- **Catégorie 4** : literie
- **Catégorie 5** : meubles de bureau
- **Catégorie 6** : meubles de cuisine
- **Catégorie 7** : meubles de salle de bains
- **Catégorie 8** : meubles de jardin
- **Catégorie 9** : sièges
- **Catégorie 10** : mobiliers techniques, commerciaux et de collectivité
- **Catégorie 11** : produits rembourrés d'assise ou de couchage.
- **Catégorie 12** : éléments de décoration textile, ainsi que leurs accessoires

Les exemples présentés ci-dessous illustrent de façon non exhaustive les types de mobiliers et éléments de décoration textiles collectés par l'éco-organisme.

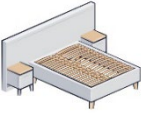
COLLECTIVITES		Exemples de mobiliers pris en charge	
			
Bureau	Paillasse	Chaise	Fauteuil
			
Meuble mobile	Couchette	Table et chaises enfants	Tableau
			
Banc d'école	Casiers	Meuble à langer	Meuble à casiers
			
Bibliothèque	Armoire	Chaise poutre	Siège théâtre

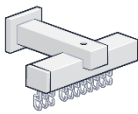
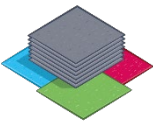
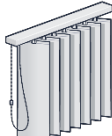
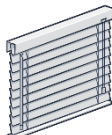
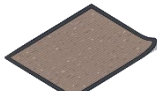
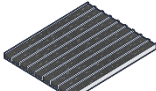
DISTRIBUTION		Exemples de mobiliers pris en charge	
			
Meuble PLV	Table de vente	Vitrine comptoir	Portant
			
Meuble de caisse	Tablette murale	Gondole	

SANTE	Exemples de mobiliers pris en charge		
			
Lit médicalisé	Table à manger	Chariot	Table d'examen
			
Fauteuil de repos	Chaise poutre	Armoire/penderie	Commode
			
Bureau	Chevet		

TERTIAIRE	Exemples de mobiliers pris en charge		
			
Fauteuil	Bureau	Caisson mobile	Cloison de bureau
			
Banque d'accueil	Armoire basse	Armoire haute	Cabine acoustique
			
Porte-manteau	Bibliothèque à archives	Table de réunion	Canapé

			
Fauteuil de repos	Vitrine	Chaise de restaurant	Table de restaurant

TOURISME & HEBERGEMENT	Exemples de mobiliers pris en charge		
			
Lits	Chevet	Matelas	Oreiller
			
Couette	Penderie	Canapé	Fauteuil
			
Table de massage	Bar	Buffet de restauration	Cloison de terrasse
			
Desserte restaurant	Mobiliers de restaurant	Table de cuisine	Mobilier de cuisine

EXTENSION	Exemples d'éléments de décoration textile		
			
Accessoires rideaux	Carrés de moquette	Moquettes amovibles	Coton gratté
			
Rideaux et liens	Rideaux	Voilage	Store californien
			
Store bateau	Store intérieur enrouleur	Store int. vénitien bois	Store int. vénitien alu
			
Tapis absorbant	Tapis paillason	Tapis structure alu	

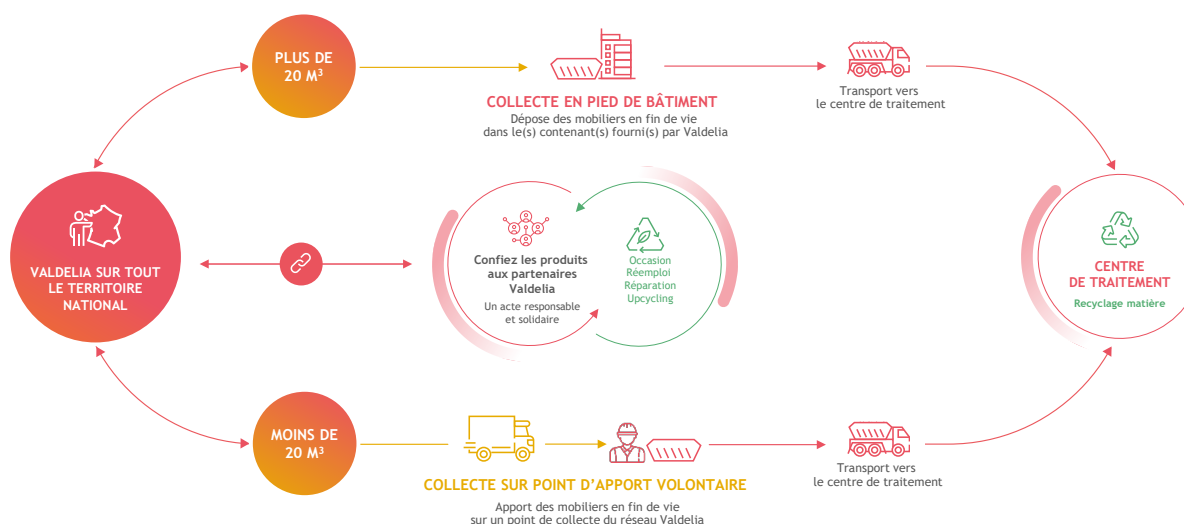
2. Les déchets non concernés

Les déchets interdits à la collecte Valdelia dans le cadre de la filière des déchets d'éléments d'ameublement professionnels sont notamment :

- Les déchets de chantier (bois de démolition, gravats...)
- Les déchets verts
- Les archives (papier, carton)
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Les ordures ménagères
- Les déchets dangereux (radioactifs, chimiques, biologiques, etc.) excepté s'ils sont des déchets d'éléments d'ameublement (ex. paillasse de laboratoire).
- ...

Comme précisé dans les conditions générales d'utilisation du service Valdelia, les déchets hors périmètre Valdelia seront éliminés conformément à la réglementation. Leurs coûts d'élimination seront refacturés au détenteur.

3. Les circuits de collecte des mobiliers et éléments de décoration textile en fin de vie



Valdelia collecte des mobiliers et des éléments de décoration textiles en fin de vie. Son objectif est de garantir une gestion responsable de ces produits et de favoriser leur réemploi/réutilisation ou leur recyclage. Dans le cadre de ses activités, Valdelia collabore avec un réseau de structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) pour coordonner le don des produits à collecter.

Cependant, il est important de noter que **Valdelia ne prend pas en charge la manutention des produits** lors de leur transport depuis les étages jusqu'au contenant de collecte. Cela signifie que l'utilisateur ou le propriétaire du mobilier doit assurer cette tâche. Valdelia se concentre principalement sur la coordination de la collecte et la gestion des produits une fois qu'ils sont déposés dans le contenant prévu à cet effet.

Il est recommandé de contacter Valdelia ou de consulter le site www.valdelia.org pour obtenir des informations précises sur les modalités de collecte et les partenaires de l'ESS impliqués dans le processus de don. Nos équipes pourront fournir des détails sur les étapes à suivre pour s'assurer que les éléments d'ameublement en fin de vie soient pris en charge de manière adéquate.

4. Que deviennent les produits confiés à l'éco-organisme Valdelia ?

En remettant les produits usagés à la filière agréée, les entreprises encouragent des activités résolument tournées vers l'économie circulaire et contribuent au développement d'une industrie respectueuse des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et économiques.

REEMPLOI/REUTILISATION

Permettre au mobilier usagé d'être réparé et à nouveau utilisé en s'appuyant sur les structures de l'Économie Sociale et Solidaire.

UPCYLING

Créer des mobiliers innovants à partir de pièces et matériaux issus des flux de DEA professionnels grâce à l'artisanat local et solidaire.

OCCASION

Valoriser le mobilier sur le marché de l'occasion par le rachat par les professionnels partenaires de Valdelia.

RECYCLAGE MATIERES

Transformer le mobilier au rebut en une matière renouvelée destinée à la fabrication de mobiliers neufs.